

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 27-2025
DU 6 OCTOBRE 2025**

Nombre de Conseillers :

En exercice 14

Présents 14

Votants 14

L'an deux mil vingt cinq

Le six octobre à 18 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence
de Mme Patricia RAICHINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/09/2025

PRÉSENTS : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne,
TRANQUARD Jérôme, HUCHET Pierrette, BOUTIN Jean-François, BORDAS
Christian, BROUDICHOUX Serge, POUDRET Annie, REYGADE Aline,
BORDELAIS Gérard, MARTIN Frédéric, DUMON Alain, JOCELYN Nathalie

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame AUDOUIN Anne a été désigné
secrétaire de séance.

**DELIBERATION 27-2025 PORTANT AUTORISATION A LA SIGNATURE DE LA
CONVENTION LUCCI**

Madame le Maire informe son Conseil Municipal que la Préfecture de la Gironde s'est engagée, par la signature de la charte de lutte contre les constructions illégales, à déployer un outil dédié auprès des collectivités, afin d'accompagner le Maire, dans l'exercice de sa mission de police en matière d'urbanisme.

Depuis le 1^{er} octobre 2024, ce nouvel outil LUCCI est opérationnel sur l'ensemble du territoire. Il vise à faciliter l'exercice de la police de l'urbanisme grâce à deux fonctionnalités principales :

*une rédaction semi-automatisée des procès-verbaux, utilisant des mots-clés, pour sécuriser juridiquement les actes ;

*la création d'une base de données regroupant les contrôles effectués et les procès-verbaux dressés sur le territoire de la commune, facilitant ainsi le traitement et le suivi administratif des dossiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention ci-jointe.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le Secrétaire de séance.

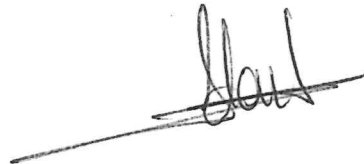
Le Maire

Patricia RAICHINI



Le secrétaire de séance

Anne AUDOUIN



Acte rendu exécutoire

Le : 10 octobre 2025

Publié ou Notifié

Le : 10 octobre 2025